

priorité doit être donnée à tel ou tel critère. Mais je dois de nouveau préciser que je ne peux très bien répondre avant que le bill ne reçoive la première lecture.

LA SURVEILLANCE DE LA RÉPARTITION PAR LES
GROSSISTES

M. David Lewis (York-Sud): J'aurais une autre question à poser au ministre concernant le même sujet. Le ministre dira-t-il à la Chambre si l'un des objectifs de son projet de loi—et je me rends compte qu'il ne peut donner tous les détails—sera de s'assurer que les grossistes qui ne font pas partie des grandes organisations intégrées seront servis par ces grands afin qu'ils puissent à leur tour satisfaire leur clientèle, et si on surveillera les agissements des grossistes pour s'assurer que la distribution sera équitable.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Je peux dire au député que l'une des choses dont nous nous assurerons, par suite de cette pénurie d'approvisionnement, c'est que les entreprises intégrées ne profiteront pas de leur situation au préjudice des vendeurs indépendants, grossistes ou détaillants. Nous considérons que ceux-ci constituent un secteur vital du commerce à la fois pour l'huile de chauffage et l'essence, et la protection de ce secteur sera l'un des critères que l'Office devra respecter.

[Français]

LA RENCONTRE DU MINISTRE AVEC SES HOMOLOGUES
PROVINCIAUX—LA POSSIBILITÉ DE RÉDUIRE LES TAXES
SUR LES PRODUITS PÉTROLIERS

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Peut-il dire, à la suite de sa rencontre avec ses homologues provinciaux, s'ils entrevoient la possibilité, étant donné la rareté et surtout le prix très élevé du pétrole et de l'huile à chauffe, que les taxes sur les produits à chauffage soient diminuées?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, on a en effet parlé de cette question. Mes homologues provinciaux n'ont pas pris une telle décision, ils n'ont pas confirmé le fait qu'une telle décision a été prise par les gouvernements provinciaux.

[Traduction]

LE PIPE-LINE VERS MONTRÉAL—LES NÉGOCIATIONS
OTTAWA-QUÉBEC

M. Jim Balfour (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. En raison de la nécessité impérieuse de construire un oléoduc jusqu'au port de Montréal, le ministre peut-il nous dire si oui ou non un accord a été conclu, au moins en principe, avec cette province pour la construction d'un tel pipe-line?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Je prévois rencontrer mon homologue québécois très prochainement et poursuivre les discussions qui se sont déroulées à l'échelon des hauts fonctionnaires et qui ont été interrompues par certains événements.

Questions orales

M. Balfour: Le gouvernement a-t-il l'intention de construire un tel pipe-line avec ou sans l'accord du gouvernement québécois?

M. Macdonald (Rosedale): J'ai déjà répondu à cette question. Nous espérons pouvoir le faire d'une façon que le Québec trouvera acceptable, mais éventuellement il est certain qu'on nous tiendra responsable d'assurer l'approvisionnement de ce marché et nous devons exécuter la décision prise au départ.

LES NÉGOCIATIONS AVEC LE VENEZUELA AU SUJET DES
RÉDUCTIONS IMPOSÉES PAR LES ÉTATS ARABES—LES
RAISONS DE FORCE MAJEURE

M. Peter C. Bawden (Calgary-Sud): Monsieur l'Orateur, le ministre a parlé de force majeure qui expliquerait la réduction éventuelle de 125,000 barils de pétrole par jour non attribuable aux pays arabes. Le ministre pourrait-il nous dire qui revendiquera la force majeure et à qui ce pétrole sera destiné si le Canada cesse de le recevoir? Peut-il nous dire si les négociations avec le Venezuela pour la fourniture de pétrole assujetti à des redevances pourrait remplacer le pétrole que nous pourrions perdre pour des raisons de force majeure?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): La suggestion de l'honorable député pourrait en fait être la réponse à cette question. Tout ce que je sais actuellement, c'est que le Venezuela n'a pas décidé jusqu'à présent de percevoir sa redevance en nature plutôt qu'en espèces. La force majeure pourrait être appliquée par les compagnies qui fournissent le pétrole et qui ont signé des contrats pour en livrer au Canada. On m'a laissé entendre que c'est une clause normale des contrats de livraison. A ma connaissance, elle n'a pas encore été appliquée. Il est probable que les livraisons se feront proportionnellement, j'imagine, aux pays de l'Europe de l'Ouest en particulier, qui autrement seraient privés d'approvisionnement.

Une voix: L'accepteriez-vous?

• (2030)

LE TRANSPORT DU PÉTROLE DE L'OUEST CANADIEN À
MONTRÉAL

M. Peter C. Bawden (Calgary-Sud): J'aimerais savoir du ministre quelle quantité de pétrole il entend faire transporter à Montréal par route et par rail depuis l'Ouest canadien, combien de barils par jour, et s'il peut assurer le transport continu de 50,000 barils par jour de la côte ouest jusqu'à Montréal, et peut-il dire si cela pourrait réussir en quelque sorte, outre la quantité de pétrole qui est présentement acheminée sur Montréal, à répondre aux besoins?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Je suis assuré de la continuité de cet approvisionnement pendant tout l'hiver, et bien entendu de celle de l'approvisionnement assuré par pétrolier à Portland. Je crois me rappeler que l'aptitude du système de transport de surface à livrer des quantités importantes de pétrole brut ou de produits pétroliers n'est pas forte, et je ne crois pas qu'elle suffise à combler l'écart.

M. Bawden: De quel ordre est-ce?

M. Macdonald (Rosedale): Je regrette, mais je n'ai pas ici les chiffres précis. Je pourrais les donner plus tard.